

Votre magazine

N°162 Juin-Juillet 2024



PLEIN SOLEIL SUR CARRY-LE-ROUET

FINANCES COMMUNALES

- BUDGET SAIN ET INVESTISSEMENTS RÉUSSIS

GRAND ANGLE

- LE PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE PRÉSERVE NOTRE LITTORAL

HOMMAGE

- MARTINE BISO, PILIER DE CARRY SOS ANIMAUX

SECURITÉ

- LES GRANDS MOYENS POUR LA SAISON ESTIVALE



www.mairie-carrylerouet.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 Juin

21h30 - 23h30 Live The Wiz

23h30 - 1h DJ Aaron

Sur le Port de Carry-le-Rouet



Finances communales : nous maintenons un cap sain, à l'équilibre.

Maintenir le cap. À l'aube de quatre années de mandat, marquées par un budget à l'équilibre et des investissements réfléchis, je suis heureux de vous retrouver, une nouvelle fois, pour vous partager l'état de nos finances communales.

Comme je m'y suis toujours engagé, notre écrivain unique doit être préservé. Environnement, sécurité, social, culture et jeunesse sont autant de domaines dans lesquels les enjeux sont élevés. Ces finances saines nous donnent les moyens de répondre aux besoins de notre communauté. Elles sont le socle sur lequel l'avenir de Carry-le-Rouet est bâti, permettant de faire briller notre joyau, dans des projets qui reflètent nos valeurs. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous garantissons, une fois encore, la pérennité de nos actions, pour le bien-être de tous.

L'un des piliers de nos orientations municipales est indéniablement notre engagement en faveur de votre cadre de vie. En témoignent les opérations de désensablement du Rouet, pour créer un

littoral accessible, ou bien la réfection de la salle Canepa et du poste de police municipale. Ces grands travaux ont pour objectif d'embellir et de moderniser nos infrastructures carryennes, tout en conservant le charme faisant la renommée de notre village de pêcheurs, qui souffle en 2024 ses 440 bougies.

Plus que tout, je désire offrir un environnement épanouissant et agréable pour chaque habitant de notre belle commune. Ainsi, ces finances saines servent, entre autres, à alimenter des projets porteurs. Chaque initiative que nous entreprenons est minutieusement pensée et évaluée en fonction de son impact sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Mes équipes et moi-même veillons à ce que nos actions reflètent les aspirations et les besoins de la commune et des Carryens.

Dans cette politique volontariste, aucune thématique ne peut être mise de côté. Garantir le bien-être des Carryennes et Carryens, c'est également préserver la nature qui nous entoure. Ce numéro estival est l'occasion de mettre en lumière les acteurs de notre territoire, qui, en partenariat avec les services municipaux, protègent faune et flore locales.

C'est le cas du Parc Marin de la Côte Bleue, qui surveille le littoral et s'occupe des dizaines d'espèces protégées de notre réserve marine du Cap Rousset. C'est aussi le cas de notre police municipale, qui agit pour sécuriser nos massifs forestiers contre les feux de forêt, en collaboration avec les

effectifs de gendarmerie et de pompiers. Cette défense de la nature passe avant tout par des actions de prévention et d'éducation. D'ailleurs, la jeunesse fait aussi partie des investissements prioritaires de la commune. Nos enfants, notre avenir, seront les défenseurs de notre patrimoine. Plusieurs actions de sensibilisation sont donc régulièrement organisées auprès des élèves carryens. J'ai en tête les manifestations, en partenariat avec l'Unicef, ou les sorties scolaires, indispensables pour attirer l'attention des jeunes sur des enjeux cruciaux liés à l'environnement et à la solidarité.

Je reste convaincu que ces quelques exemples illustrent parfaitement notre volonté de concilier une gestion financière exemplaire avec des actions concrètes et ambitieuses au service de notre ville et de ses habitants. Carry-le-Rouet peut ainsi continuer à avancer avec assurance et détermination vers un avenir radieux et durable. Carryennes, Carryens, je vous remercie de votre confiance et de votre engagement à nos côtés dans cette aventure collective.

Notre perle de la Côte Bleue continue de briller. Qu'il fait bon vivre à Carry-le-Rouet !

René-Francis Carpentier
Maire de Carry-le-Rouet

SOMMAIRE

4/5

FINANCES COMMUNALES

- Pas d'augmentation de vos impôts
- Graphique : répartition des finances de la commune

6/7

ACTUALITÉS

- Plongée Passion fête ses 30 ans
- Fête du Vélo : première édition réussie
- Notre commune à 440 ans

8

ENVIRONNEMENT

- Nettoyons le Sud : plusieurs kilos de déchets ramassés
- Des nichoirs pour protéger les martinets noirs

9

ASSOCIATION

- AVCR, le club de voile de Carry-le-Rouet

10/11

JEUNESSE

- Prix Unicef de littérature jeunesse
- Monsieur le Maire face aux élèves
- Concert de flûte : les Carryens ont brillé
- Zoom sur la classe de neige 2024

12

CITOYEN

- Hommage à Martine Bisio

13

URBANISME

- Réfection de la salle Canepa
- Opération désensablement au Rouet

14/15

REPORTAGE

- Le Parc Marin de la Côte Bleue, protecteur de notre littoral

16/17

SÉCURITÉ

- Renfort estival de gendarmerie
- Zoom : la Garde Républicaine de Marseille
- Fortes chaleurs : lutter ensemble contre les risques

18/19

AGENDA

20/21

TOURISME

- Conseils pour vos sorties en été
- Événements de l'été à l'Office de Tourisme

22/23

RETRO PHOTO

24

DIVERTISSEMENT

25

ÉTAT CIVIL

26/27

EXPRESSION POLITIQUE

POLITIQUE

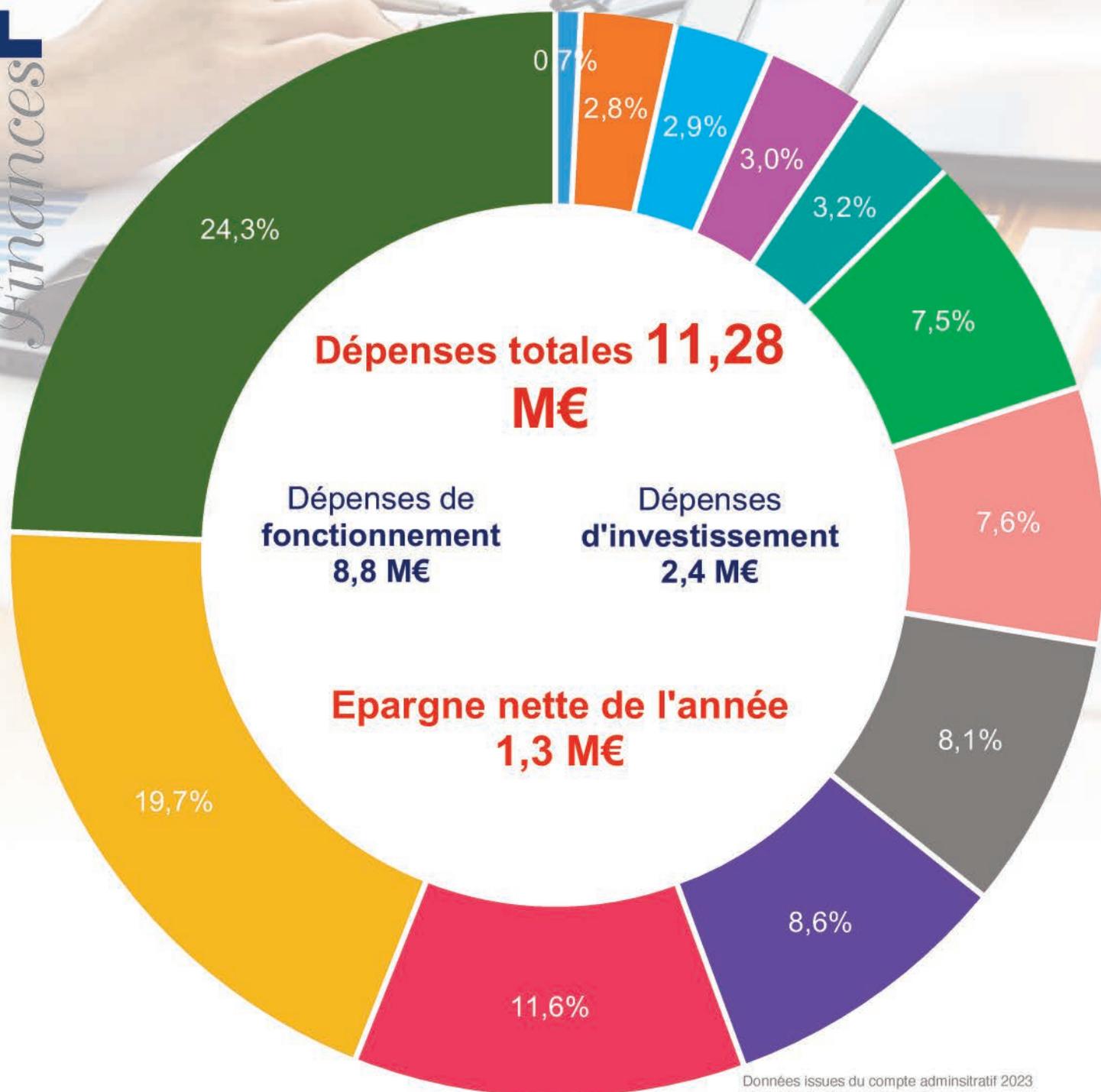
- Tribune de majorité
- Mot de l'opposition



Directeur de publication : Marie de Carry-le-Rouet - **Rédaction :** Mairie de Carry-le-Rouet
Crédit photos : Mairie de Carry-le-Rouet - **Conception / Impression :** Flyer Concept® / Graphic Office® - Z.I. les Pielettes - Immeuble Librarianum - 13740 LE ROVE - **Dépot légal :** 2024
Droits de reproduction réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

PAS D'AUGMENTATION DE VOS IMPÔTS

0% Ce chiffre reflète la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire de notre commune. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés. Alors, cette année encore, les impôts des Carryennes et Carryens n'augmenteront pas, pour vous permettre de conserver votre pouvoir d'achat.



Données issues du compte administratif 2023 exprimées en millions d'euros

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

De surcroît, cette initiative est possible tout en conservant une capacité d'investissement suffisante pour poursuivre des projets essentiels à Carry-le-Rouet et à ses habitants, majoritairement tournés vers l'environnement et la transition énergétique.

Par exemple, en 2024, la commune est en mesure de mener à bien les projets suivants :

- Rénovation complète de la salle Canepa
- Rénovation du groupe scolaire Simone Thoulouze (désimperméabilisation des sols, renaturation de la cour, isolation des bâtiments)
- Rénovation et agrandissement du poste de police municipale
- Réaménagement des espaces verts du Rouet
- Modernisation de l'éclairage public

QU'EST-CE QUE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

Soumis chaque année au vote du Conseil municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la ville. Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et l'investissement, avec, pour chacun ses recettes et ses dépenses.

Un budget excédentaire, en plus de l'autofinancement et des ressources propres, permet de financer les investissements prévus par la commune. C'est un moyen de garantir l'équilibre des comptes et leur bonne santé.

ADMINISTRATION

SERVICES GENERAUX 2,74 M€

GRANDS TRAVAUX / BATIMENTS / TERRAINS / VOIRIES 2,22 M€

Dernière tranche des travaux du complexe sportif, marché de performance énergétique, Entretien des batiments et terrains

SERVICES TECHNIQUES 0,92 M€

Aménagements du territoire, bâtiments, voirie, espaces verts

OPERATIONS FINANCIERES 0,08 M€
remboursement emprunt

SECURITE 0,97 M€
Police Municipale, vidéosurveillance, MNS

CONTRIBUTIONS DIVERSES 0,86 M€
Pénalité SRU
(carence logements sociaux)
et attribution de compensation Métropole

FESTIVITES SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 1,31 M€
Fonctionnement et frais de personnel, subventions versées, équipements

SCOLARITE GARDERIE ETUDES 0,84 M€
Fonctionnement groupe scolaire, cours de langue & sport, équipements

ENFANCE ET PETITE ENFANCE 0,32 M€

Crèches, garderies, CLSH

CCAS 0,33 M€

Subvention de fonctionnement, dernière tranche des travaux, frais de personnel

CULTURE 0,34 M€

Bibliothèque, école de musique

TOURISME 0,36 M€

Office de tourisme

Dépenses Investissements 2.439.325€
Subventions reçues (Avec RAR) 908.422€
Investissement autofinancé 1.530.903€
Taux autoFinancement 62,76%

Résultats reportés cumulés 6.037.660€

Principales Recettes

Impots Et Taxe 8.328.696€
Dotation de l'état 414.543€
Produits des Services et Loyers 1.750.155€





LA PLONGÉE : UNE PASSION DEPUIS 30 ANS !

Présent depuis 1994 à Carry-le-Rouet, et ayant vu passer plusieurs générations en combinaisons, le club Plongée Passion Carry fête cette année ses 30 ans. Derrière cet anniversaire, une belle histoire familiale, construite par des amoureux de la mer et de Carry-le-Rouet.

PLONGÉE PASSION, UNE FAMILLE DE COEUR ET DE SANG

En 1994, Marlène et Patrick Michel débarquent sur la Côte Bleue avec la ferme intention de monter leur premier club de plongée. D'abord hébergés dans les locaux de Zef Marine, le couple s'installe quelques années plus tard dans leur emblématique local, bien connu des plongeurs carryens... mais pas que ! « Depuis notre création, nous avons réussi à créer une petite renommée auprès de clubs de plongée de la France entière. Par exemple, nous avons un groupe de Metz qui viendra prochainement », nous explique Marlène, fondatrice et directrice actuelle de Plongée Passion.

Aujourd'hui, Plongée Passion s'appuie sur une fidèle équipe de moniteurs, dont certains sont là depuis près de 15 ans, ainsi qu'une clientèle d'habitues, parfois devenus des amis. Plongée Passion, c'est aussi une aventure de famille, puisque

Marlène et Patrick travaillent aussi avec leur fille. Autant dire que l'affaire est entre de bonnes mains !

30 ANS D'EXPERTISE, DE DÉCOUVERTE ET DE BONHEUR

Très attachée à Carry-le-Rouet, Marlène Michel détaille l'étendue des activités de Plongée Passion : « nous sommes un centre de formation en plongée, une école, une boutique... Nous avons même la capacité de former des moniteurs, en intervenant au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Montpellier et d'Antibes. » Le club intervient aussi auprès des enfants, comme c'est le cas actuellement pour les classes de CM1 du groupe scolaire Simone Thoulouze de Carry.

« Plongée Passion est ouvert à tout le monde, quel que soit votre niveau ou votre âge. Notre plongeuse doyenne a 86 ans ! », affirme Marlène, sourire aux lèvres. En

plongeant sur plusieurs spots, comme les calanques de la Côte Bleue, les zones du Planier, du Frioul ou les îles de Marseille, Plongée Passion est aussi devenu un partenaire environnemental. Par exemple, il leur arrive de collaborer avec le Parc Marin de la Côte Bleue, sur des missions ponctuelles de localisation de filets échoués ou de protection des espèces.

Quand on demande à Marlène Michel de retenir le plus beau moment au cours de ces 30 années, le choix semble cornélien : « Je retiens plutôt un ensemble de moment, qui arrive régulièrement : la rencontre avec les dauphins. Quel moment magique ! On a la chance d'avoir une diversité incroyable dans le secteur, et des fonds hors du commun. Si vous regardez les falaises qui bordent la mer, vous avez une idée de ce qui se trouve sous l'eau, à plusieurs mètres de profondeur. C'est un spectacle magnifique ! »



LA CALANQUAISE : 800 PARTICIPANTS POUR LA 9ÈME ÉDITION

C'est une tradition à laquelle sportifs et Carryens sont désormais habitués. Le 14 avril dernier, la 9ème édition de La Calanquaise, course de trail et de marche nordique, a rassemblé 800 personnes, au départ du Rouet.

Malgré des températures quasi estivales, inattendues pour un mois d'avril, la 9ème édition de La Calanquaise a encore rencontré un franc succès. Sous le regard de Muriel

Hurtis, championne du monde de sprint, médaillée olympique et invitée d'honneur de la compétition, nos sportifs ont démontré l'étendu de leur talent.

Lancé à guichet fermé, l'événement a permis aux compétiteurs de réaliser de belles performances... mais surtout de récolter 1 288 € en faveur de l'association Espoir contre



la mucoviscidose ! Une réussite saluée par Monsieur le Maire René-Francis Carpentier, et son adjoint aux Sports et à la Vie Associative, Francis Der Kasparian, présents à la course. Comme chaque année, bravo et merci à la centaine de bénévoles de NWA CÔTE BLEUE, ainsi qu'aux associations locales

comme Carry Chasse Nature et Carry 5, qui prêtent main forte aux organisateurs et aux effectifs déployés pour assurer la sécurité des participants.

UN ÉVÈNEMENT SPORTIF ET TOURISTIQUE

La Calanquaise, c'est aussi l'occasion de découvrir Carry et une partie de la Côte Bleue. La course dévoile les superbes massifs bordant notre commune, à deux pas de la scintillante Calanque des Eaux Salées et de la chapelle de Notre-Dame du Rouet. Les coureurs découvrent une vue imprenable sur le port de Carry-le-Rouet, sur le phare de Sausset-les-Pins et de la Couronne, et même sur La Rade de Marseille.

Les résultats

Trail de 15km :

Nicolas Philipona (H) et Anouchka Dreux (F) // Nicolas Julien (1er Carryen) et Elodie Segura (1ere Carryenne)

Trail de 7km :

Joseph Lefebvre (H) et Kelly Lachkar (F) // Philippe Piedbois (1er Carryen) et Laure Dussol (1ere Carryenne)

Marche nordique :

Leslie Lejeune (F) et Christophe Rey (H) // Michel Josso (1er Carryen) et Brigitte Menard (1ere Carryenne)

FÊTE DU VÉLO : UNE PREMIÈRE ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA RÉUSSITE

Le 7 avril 2024 restera gravé dans la mémoire des habitants de la Côte Bleue, et plus particulièrement des cyclistes. En effet, c'est à cette date que plus de 600 personnes se sont rassemblées sur la plage du Rouet de Carry, pour découvrir la toute première édition de la Fête du Vélo de la Côte Bleue, organisée par Carry en Transition.

Un événement réussi sur tous les points. D'abord sur la collaboration, fructueuse, entre les quatre communes de la Côte Bleue. Les villes de Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Ensus-la-Redonne et Le Rove ont réussi à mutualiser leurs efforts et leurs forces pour concrétiser le projet imaginé et mené par les bénévoles de l'association Carry en Transition. « Ces projets reflètent l'entente, cordiale et indispensable, avec nos voisins de la Côte Bleue. C'est essentiel pour mener à bien des actions communes, comme le projet cyclable sur notre territoire », a souligné Monsieur le Maire, René-Francis Carpentier, lors de son discours d'ouverture du Village Vélo. Mais également un succès dans son organisation. Les deux cortèges, partant de Sausset et d'Ensuès pour se rejoindre sur la plage du Rouet, ont été remarquablement bien dirigés et sécurisés par les effectifs de police municipale des différentes communes. Une fois le coup d'envoi donné, les visiteurs ont eu l'agréable surprise de découvrir un Village Vélo aussi bien accessible aux enfants qu'aux

adultes.

UN ÉVÈNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL AUTOUR DU VÉLO

Si les plus petits se sont régalés lors de courses de draisennes et de jeux ludiques autour du vélo et de l'environnement, les parents et accompagnateurs n'étaient pas en reste. Un stand proposait notamment d'essayer sa gamme de vélos électriques, sur un parcours balisé allant jusqu'à la chapelle du Rouet. Un autre professionnel présentait son service de transformation de vélo classique en vélo électrique.

Pour animer cette journée déjà festive, les organisateurs ont fait appel à une fanfare marseillaise, Tahar Tagh'l, ainsi qu'au groupe 100% local, Seven's 21. Résultat : une ambiance familiale et conviviale, dans laquelle les personnes présentes ont même pu se restaurer, avec plusieurs food-trucks sur place.

LES PRÉMICES D'UN PROJET VÉLO AMBITIEUX

Les trois maires présents ce jour l'ont souligné tour à tour. La Fête du Vélo est la première pierre d'une ambition plus grande. Les quatre communes de la Côte Bleue ont déposé une candidature commune à l'appel à projet lancé par l'ADEME, l'agence de transition écologique gouvernementale. Cette initiative permettrait d'obtenir des subventions de l'État, afin de mettre en place une politique cyclable sur l'ensemble du territoire local, s'étendant du Rove jusqu'à Sausset.

CARRY-LE-ROUET : UNE PERLE ÂGÉE DE 440 ANS

Alors qu'Ensuès-la-Redonne fêtait ses 80 ans l'année dernière, et que Sausset-les-Pins célèbre ses 100 ans en 2024, notre commune s'appête à souffler beaucoup plus de bougies. D'après les archives retrouvées, Carry-le-Rouet aura 440 ans cette année !

Comme de nombreux villages, la naissance de Carry prend son origine dans une volonté d'indépendance de ses habitants, au XVIème siècle. À l'époque, les habitants de ce petit hameau obtiennent l'autorisation, par la Cour des comptes de Provence, de former une



communauté distincte. La population peut désormais se réunir autour de la Tour de Carry (le château), afin de choisir des experts qui créeront un cadastre, et d'élire des consuls et un trésorier. Le 16 juillet 1584, c'est officiel : Carry-le-Rouet voit le jour.

UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION AU FIL DES ANNÉES

Quand l'indépendance de la ville est proclamée, le littoral carryen s'étend alors jusqu'au Vallon de l'Escalayolle, quartier situé après le Viaduc des Eaux Salées, limitrophe de la communauté de Gignac. Au nord, c'est le massif de la Nerthe, depuis Châteauneuf-Martigues, qui délimite le territoire. De la même manière, Martigues, par son hameau de Saint-Julien et la Roselière du Grand Vallat, borne la commune à l'ouest.

Rattachés au canton de Châteauneuf-Martigues depuis 1584, les 2254 hectares de Carry se lient en 1790 à celui de Marignane, puis en 1802 au territoire de Martigues, suite à la réforme administrative confirmée par Napoléon Bonaparte.

Et pour la suite... Le Rove devient une commune en 1835. Sausset-les-Pins, quartier de Carry, devient indépendant en 1924 et Ensus, hameau du Rove, ne voit le jour qu'en 1933. Quant au nom de la ville : Carri est devenu Carry au début de la IIème République !



NETTOYONS LE SUD : UN VIF SUCCÈS À CARRY

Depuis 2023, la Région Sud organise une vaste opération visant à rassembler les habitants de PACA pour débarrasser les espaces naturels des débris qui les envahissent. En 2024, la ville de Carry-le-Rouet répond encore une fois à l'appel, en mobilisant de nombreux Carryennes et Carryens, le 13 avril dernier.

La mobilisation sans précédent des habitants de notre belle région, à l'occasion de la deuxième édition Nettoyons le Sud a dépassé toutes les attentes. Avec la participation de plus de 20 000 personnes réparties dans plus de 300 communes, cette initiative communautaire a permis de récolter pas moins de 85 tonnes de déchets. Un record, surpassant de loin les 50 tonnes collectées en 2023.

POURQUOI PARTICIPER À L'OPÉRATION NETTOYONS LE SUD ?

Cette journée dédiée est un événement primordial pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Petits et grands, actifs comme retraités, la préservation de notre territoire nous concerne tous. Nettoyons le Sud présente l'avantage de rassembler plusieurs acteurs autour de cette



thématique, dont les citoyens mais aussi les communes, leurs élus et les associations.

C'est aussi un pas vers le zéro déchet, une occasion de sensibiliser un maximum d'individus sur une politique 100 % climat pour notre territoire régional.

Face aux 3 600 000 tonnes de déchets récoltés par an, ces actions permettent d'atteindre l'objectif fixé par la Région : 65 % de déchets valorisés et 45 000 tonnes de biodéchets triés à la source pour 2025 !



QUELQUES ACTIONS POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS AU QUOTIDIEN

- Avoir un petit sac de courses, un filet à légumes ou un tote bag pour faire ses courses (et éviter d'en reprendre systématiquement !)
- Recycler ses objets dès que possible au lieu de les jeter
- Se mettre au tri et au compost
- Se tourner vers la seconde main et l'occasion pour éviter la fast-fashion
- Ne pas jeter ses déchets par terre (papiers, mégots, débris, etc.)

PROTECTION DES ESPÈCES CARRY S'ENGAGE AVEC LE DÉPARTEMENT 13 !

Depuis plusieurs années, le Département des Bouches-du-Rhône développe un programme de préservation destiné au martinet noir, une espèce d'oiseau menacée et protégée. En 2024, la ville de Carry-le-Rouet s'inscrit dans ce projet, en installant plusieurs nichoirs dans la commune.

PLUSIEURS NICHOURS POUR PRÉSERVER UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

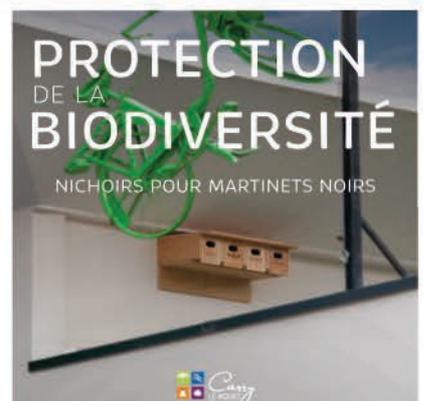
Initié au sein de plusieurs endroits des Bouches-du-Rhône, comme certains collèges, le projet du Département consiste à installer plusieurs nichoirs, à des endroits clés pour les martinets noirs. Depuis avril, ces oiseaux bénéficient donc d'abris, en face de l'Office de Tourisme, installés par les agents municipaux de la ville.

Avec l'objectif d'élargir la protection des espèces menacées, le Département intègre désormais les communes dans cette

initiative. C'est tout naturellement que Carry-le-Rouet, lieu de passage apprécié de cette espèce d'oiseau, participe dès cette année, à la protection du martinet noir, en facilitant son habitat sur la commune.

POURQUOI LE MARTINET NOIR EST MENACÉ ?

Espèce emblématique de Provence, le martinet noir est un oiseau que l'on retrouve aussi bien en pleine nature qu'en environnement urbain. Chaque année, au printemps, ces animaux élisent domicile tout autour de nous, en créant leurs petits nids.



En été, vous les voyez sûrement en nuée, avant leur envol final, au début de l'automne, synonyme de leur migration vers la chaleur de l'Afrique.

Mais au fil des années, l'espèce est en déclin. Plusieurs facteurs impactent la survie des populations, dont la baisse du nombre d'insectes sur le territoire (sa principale source d'alimentation), et surtout la raréfaction des habitats propices à la nidification. D'où l'intérêt majeur d'installer ces nichoirs, pour aider l'espèce à continuer son développement en toute sérénité !

LA VOILE LÉGÈRE À CARRY

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, DU DÉBUTANT AU CHAMPION

Fondée en 1981, l'Association de Voile de Carry-le-Rouet (AVCR), longtemps basée au port de Carry, fêtera au mois de décembre ses 15 ans d'installation sur la plage du Rouet.

Le club bénéficie de 3 labels de la Fédération Française de Voile : Ecole Française de Voile, Club de sport loisir et Ecole de sport. Mentionnons également le label écocitoyenneté.

Le club est bien connu des jeunes Carryens et de leurs parents. En effet, les élèves de CM2 du groupe scolaire Simone Thoulouze ont l'occasion d'y découvrir l'environnement maritime, ce qui suscite parfois des vocations.

Quel que soit le niveau de départ, le club permet de découvrir ou de se perfectionner à tout âge en dériveur, en planche à voile traditionnelle ou sur foil, ou à son évolution la plus récente le wingfoil. Tout ceci, sous l'encadrement de ses moniteurs, emmenés par le chef de base, Thomas Thevenon, qui transmettent leurs compétences et leur passion à tous leurs élèves, de « 7 à 77 ans » du débutant au jeune champion en construction.

Le club ouvert toute l'année (simplement fermé de Noël à mi-janvier) propose des programmes labellisés FFVoile adaptés à tous les niveaux. Ainsi, l'AVCR met en place des cours d'initiation, des cours particuliers, des cours collectifs, de la voile scolaire, de la voile entreprise et de la voile loisir enfant, adulte ou compétition. Les adhérents s'inscrivent, généralement, pour des cours à l'année (les mercredis, vendredis, samedis), des classes de mer sont ouvertes aux écoles du secteur aux beaux jours (avril à octobre) et les vacanciers peuvent profiter de stages en période de vacances scolaires. Quant aux pratiquants occasionnels ou touristes de

passage, il est possible de louer du matériel en toute sécurité, assurée par le personnel habilité du club. Et lorsque le vent manque, des kayaks et des paddles permettent de découvrir les criques de la Côte Bleue.

UNE USINE À CHAMPIONS

Le rayonnement du club va bien au-delà de la commune. Depuis plusieurs années, c'est à l'échelle nationale que certains anciens membres s'illustrent. Parmi eux, Amaury Berger (Champion de France Laser 2015), Gwladys Olive (vice-championne de France Laser 2016), Anaïs Caratza (Championne de France Openbic 2018), Laura Belmonte (championne de France Windsurf 2020) ont fièrement représenté le club et fait briller les couleurs de Carry au niveau national. D'autres ont rejoint les équipes de France sénior. En planche à voile, dans les années 90, comme Nicolas Mallaret et Lise Vidal (JO Sydney 2020), ou actuellement en Wingfoil avec Kylie Belloeuvre (3ème Mondiale 2023 Wingfoil) et Mathis Ghio (champion du Monde Wingfoil 2022 et 2023) qui, après avoir brillé en planche à voile chez les jeunes, portent haut les couleurs de la France et de notre petit paradis Carryen.

DU MATÉRIEL RÉCENT POUR PRATIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ

L'AVCR dispose d'une flotte de dériveurs, de planches à voile modernes, avec ou sans foil, afin que chacun puisse assouvir sa passion en fonction de son niveau.

Actuellement, le wingfoil est le sport nautique en pleine explosion, avec un développement qui rappelle celui de la planche à voile dans les années 80. Pour accompagner les amoureux de la glisse à la pratique de ces sensations magiques de vol au-dessus de l'eau, le club s'est équipé d'une flotte de matériel et dispense des cours particuliers, collectifs ainsi que des groupes à l'année.

Enfin, pour profiter sereinement de la beauté de la Côte Bleue, et comme c'est le plus important, le club dispose d'une flotte d'une demi-douzaine de bateaux moteurs de sécurité de 40 à 60 cv qui permettent de superviser la navigation et de garantir la sécurité quel que soit le pratiquant, débutant, champion ou touriste de passage à la location, et les conditions météo.



Association de Voile de Carry-le-Rouet - AVCR

4 Avenue Blanche Calvet, Plage du Rouet

04 42 43 81 35 - 06 48 19 95 25

www.avcr.fr

Instagram @avcr.13620 - Facebook AVCR

Association ASSOCIATION

PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE : LES ÉLÈVES ONT VOTÉ !

Chaque année, l'Unicef organise un grand prix de littérature jeunesse. À cette occasion, les élèves du réseau de villes partenaires, dont Carry-le-Rouet fait partie, sont invités à élire leur lauréat, dans trois catégories allant de 3 à 12 ans. Et on sait qui a remporté les suffrages aux yeux des élèves de Simone Thoulouze...



Désormais labellisée ville amie des enfants, en raison de son implication pour le bien-être des enfants, l'éducation et la jeunesse, Carry-le-Rouet participe pour la deuxième fois au Prix Unicef de littérature jeunesse. Au total, 342 élèves du groupe scolaire, de la maternelle à la primaire, ont pris part au vote, le 18 avril dernier.

Sous les yeux de Monsieur le Maire, René-Francis Carpentier, et de son élue aux Affaires Scolaires, les enfants ont voté, après avoir lu quatre ouvrages en compétition dans leur catégorie. L'occasion toute trouvée pour expliquer leur choix devant le Maire et leurs enseignantes, admiratives de la curiosité et de l'implication des enfants dans cette initiative.



TROIS CATÉGORIES, QUELS SONT LES LAURÉATS ?

Pour les plus petits, dans la catégorie 3-5 ans, c'est le livre Sans détour qui l'a emporté, avec 36 voix sur 86 votants. Les 6-8 ans ont élu Le samedi au paradis, avec 46 voix pour 143 votants. Et pour les grands, c'est La jungle qui a (largement) rafilé la mise, avec 50 voix sur 113 votants.

L'Unicef organise ce vote, non seulement pour sensibiliser les enfants à leurs droits, mais aussi pour mettre en avant une thématique importante. En 2024, c'est la pauvreté qui se retrouve en premier plan du Prix Unicef. Toujours abordé de façon ludique, pédagogique et éducative, ce thème est au cœur de l'ensemble des ouvrages lus par les élèves.

Et maintenant... Les résultats de Carry ont été transmis au Bureau central de Paris, afin de les confondre avec ceux des élèves du reste de la France. Après mise en commun des résultats locaux, un grand gagnant sera désigné par catégorie. Réponse très prochainement !

AU TABLEAU : MONSIEUR LE MAIRE FACE AUX ÉLÈVES !

Lundi 15 avril dernier, les salles de classe du groupe scolaire Simone Thoulouze ont résonné de questions enthousiastes, alors que les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont retrouvés face à Monsieur le Maire, René-Francis Carpentier.

Accompagné de son adjointe aux Affaires Scolaires, le Maire a pris le temps de répondre aux interrogations des jeunes esprits curieux. De la nature de son rôle à la procédure d'élection, en passant par son salaire ou son parcours : aucun sujet n'a été tabou. Les élèves ont ainsi pu pénétrer dans les arcanes de la démocratie locale.

L'écharpe tricolore, arborée par le Maire, a été l'objet d'une attention particulière, symbolisant l'autorité républicaine et ses valeurs. Dans un élan enthousiaste, l'hymne national a scellé ce moment de communion entre élus, enseignants et enfants.

Merci à la directrice de l'école, Madame Catherine Cronie, ainsi que toute l'équipe pédagogique, pour avoir permis cette expérience enrichissante.



MUSIQUE : LES FLÛTISTES CARRYENS ONT BRILLÉ !

Nous en parlons dans le dernier numéro de Votre Magazine, les élèves de la classe de flûte ont concrétisé leur projet de spectacle musical. Un concert brillant, au conservatoire Pablo Picasso de Martigues, le 21 avril dernier, devant un public enjoué et admiratif.

Décidément, notre école municipale ne cesse de briller. Cette fois-ci, la classe de flûte de Carry le Rouet, dirigée par Estelle Faure-Brac s'est démarquée sur scène. Associés aux classes des Pennes-Mirabeau, Cabriès, Port de Bouc et Martigues, autour d'un projet de spectacle musical ambitieux, « Siyotanka, le Bâton qui chante », nos Carryens ont montré l'étendu de leur talent.

UNE REPRÉSENTATION D'ENVERGURE RÉUSSIE

Annie Ploquin-Rignol, flûte solo à l'orchestre Perpignan-Méditerranée, anciennement professeur au conservatoire de Perpignan,



et surtout musicienne passionnée par les flûtes traditionnelles, sillonne la France depuis quelques années avec ce spectacle incluant des élèves de conservatoires et écoles de musique qu'elle visite. Ce projet pédagogique participatif a pour objectif de faire découvrir le monde infini des flûtes, leur

diversité, à l'image de la diversité des peuples qui les fabriquent et les jouent et de l'environnement culturel qui les entoure.

Intégré à un orchestre de plus de 40 musiciens, et malgré le trac, les flûtistes de Carry se sont démarqués pour jouer plus d'une douzaine de morceaux, permettant de voyager de la Chine à l'Indonésie, en passant par l'Amérique du Nord, la Bolivie, l'Irlande ou la Roumanie.

Cette représentation est la conclusion de plusieurs heures de travail et d'implication tout au long de l'année.

Un grand bravo à ces musiciens passionnés : Estelle, Darina, Raphaëlle, Jean-Philippe, Margaux et Isaure !



CLASSE DE NEIGE : LES ÉLÈVES DE CARRY « TOUT SCHUSS »



Après quelques larmes au moment des adieux (surtout versées par les parents !), les 58 élèves de CM1 des classes de Marjorie Serpaggi et d'Audrey Moreno, ont pris la route le 19 mars dernier, pour plusieurs jours sur les pistes. Monsieur le

Maire, René-Francis Carpentier et son élue aux affaires scolaires étaient d'ailleurs présents pour assister au départ des skieurs en herbe.

Les écoliers du groupe scolaire Simone Thoulouze ont profité d'un séjour en classe

de neige, à la station d'Ancelles, dans les Hautes Alpes. Organisée et financée par la municipalité, puis préparée et encadrée par le personnel scolaire, cette sortie permet aux enfants de découvrir les activités de montagne.



Et quel programme chargé nos Carryens ont eu ! Chaque jour, deux heures de ski, encadrées par des moniteurs ESF, étaient prévues. Les élèves ont même pu participer à une sortie en raquettes, rencontrer un apiculteur, et découvrir l'école d'autrefois lors d'une visite guidée. Des souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire de ces jeunes gens !



HOMMAGE DE LA VILLE À MARTINE BISO, PRÉSIDENTE ENGAGÉE DE CARRY SOS ANIMAUX

Elle était une de ces figures de Carry-le-Rouet, pleinement impliquée pour une cause qui lui tenait particulièrement à cœur. Martine Bisso, présidente de l'association Carry SOS Animaux depuis 2001, nous a quittés en mars dernier. Elle laisse derrière elle une association impeccablement organisée, reprise par son mari, Georges, et l'ensemble des bénévoles qui ont œuvrés à ses côtés, pendant plus de 20 ans.

UNE PRÉSIDENTE, AVANT TOUT PASSIONNÉE PAR LA CAUSE ANIMALE

À la question de savoir ce qui animait Martine pendant toutes ces années, dans son implication sans faille pour l'association, Georges Bisso, son mari, nous répond tout simplement : « *son amour pour les chats, pour les animaux en général ! Elle a toujours travaillé d'arrache-pied, et bénévolement, sans rien attendre en retour. Pour elle, toutes ces actions étaient normales. Tout était fait pour le bien des animaux, sans se poser de questions.* »

En effet, cette Parisienne d'origine a toujours grandi et vécu avec des chats. En descendant dans le Sud de la France, son amour pour ces boules de poils ne s'arrête pas. Au contraire ! En arrivant à Carry-le-Rouet en 1995, Martine commence à s'investir dans l'association Carry SOS Animaux, créée quelques années auparavant, d'abord en tant que bénévole. S'illustrant par son omniprésence sur le terrain, ainsi que par sa gestion impeccable de l'association, Martine en devient rapidement la présidente, dès 2001. Elle réussit à fédérer autour d'elle une équipe de volontaires, aussi sympathique qu'efficace.

DES ACTIONS D'AMPLEUR, BÉNÉFIQUES À LA VILLE ET AUX ANIMAUX

Pendant son aventure au sein de Carry SOS Animaux, Martine Bisso s'est pleinement investie, sur tous les fronts.

D'un tempérament calme, dans la simplicité, cette ancienne doctorante en biologie moléculaire n'en était pas moins extrêmement rigoureuse dans ses interventions.

« *Avec Martine, et tous les autres bénévoles, nous avons procédé à plusieurs grosses interventions pour réguler la population de chats dans la ville. Ce sont des semaines, parfois des mois, de travail, pour piéger les chats, les récupérer, les stériliser et leur trouver une famille* », nous explique Georges Bisso. Le port de Carry, le quartier du Jas Vieux, le camping Lou Soulei... de nombreux endroits ont été la cible des interventions de Carry SOS Animaux. L'association a même passé un hiver à récupérer plus de 40 chats au club Vacancier du Rouet. Ces actions se révèlent cruciales pour une commune. Les chats se reproduisant rapidement, et ayant des portées nombreuses, les populations peuvent évoluer de façon exponentielle sur un secteur.

Cathy, trésorière de l'association et amie proche, tient aussi à souligner l'approche qu'avait Martine lorsqu'il s'agissait de placer les animaux : « *pour elle, pas question de laisser un chat à n'importe qui ! Elle prenait le temps d'étudier le dossier de chaque adoptant, et se déplaçait directement chez eux pour s'assurer que l'animal soit entre de bonnes mains.* » Un véritable rôle de comportementaliste, capable de juger en un coup d'œil la capacité des personnes à prendre en charge l'animal dans de bonnes conditions.

MARTINE BISO : UNE BASE POUR CONSTRUIRE LE FUTUR DE L'ASSOCIATION

Désormais président de Carry SOS Animaux, Georges Bisso insiste sur l'importance d'évoluer dans la lignée instaurée par sa femme. « *Elle a su structurer notre association, en faire une vraie référence sur notre territoire, et en a démontré son utilité et son efficacité. Aujourd'hui, avec les autres bénévoles, nous voulons absolument continuer sur cette lancée. On le fait à la fois pour les animaux et pour honorer sa mémoire* », martèle avec ferveur son mari.

Après avoir construit un local d'accueil, sur un terrain fourni par la ville de Carry-le-Rouet, au Théâtre de Verdure, les membres de l'association comptent bel et bien continuer leurs actions, en copiant l'engagement sans faille et la simplicité dont faisait preuve Martine.

Au nom de toute la ville, des Carryennes et des Carryens :

BRAVO et MERCI Madame !

SALLE CANEPA : UN COUP DE FRAIS DANS LES LOCAUX

Lieu de rendez-vous habituel de plusieurs associations et de lotos de la ville, la salle Canepa est entrée en rénovation le 1er avril 2024, pour deux mois plein. Un chantier important, ayant pour objectif de rafraîchir les lieux et d'améliorer les équipements. On vous explique.

Nommée en hommage à notre ancien maire, Monsieur Lucien Canepa, cette salle municipale est très appréciée d'un bon nombre de Carryens. Située en plein centre-ville, elle fait partie des lieux de vie municipaux faciles d'accès, où nos seniors aiment souvent se retrouver pour partager de bons moments.

Pour développer un cadre de vie moderne et agréable, la ville de Carry-le-Rouet a donc pris la décision, il y a quelques mois, d'effectuer des travaux de rénovation dans la salle Canepa. À commencer par les sols et les murs, repeints et isolés, pour améliorer la consommation énergétique du bâtiment. Les anciens chauffages électriques, très énergivores, ont été



remplacés par un système Inverter, permettant de chauffer une pièce désormais mieux isolée.

En parallèle, le chantier s'est également étendu à l'installation électrique de la salle, avec un remplacement des éclairages halogènes par une technologie à leds.

Un sanitaire pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) a aussi été installé, et la cuisine rénovée complètement.

Dans ces locaux tout neufs, il ne reste plus qu'à jouer vos meilleures parties de loto et à profiter de moments sympatiques tous ensemble !

TRAVAUX : RESPECTEZ LA RÉGLEMENTATION ESTIVALE

Chaque année, un arrêté entre en vigueur du 1er juillet au 31 août, afin de réguler les travaux sur notre commune.

Ainsi, les opérations suivantes sont formellement interdites pendant cette période estivale :

- Travaux de voirie et branchements sous chaussée sur le domaine public
- Travaux extérieurs de construction ou de démolition générant des nuisances sonores importantes
- Travaux intérieurs générant des nuisances sonores ou vibrations élevées
- Livraison de charpentes, piscines, béton et gros matériaux

En revanche, sont autorisées les opérations n'entraînant aucune gêne pour le voisinage, uniquement de 8h à 12h et de 13h à 17h.

DÉSENSABLEMENT DU LITTORAL : LE ROUET EST PRÊT POUR L'ÉTÉ

De fin avril à début mai, la plage du Rouet a vécu trois semaines intensives de préparation. La nature étant plus forte d'année en année, le secteur du Rouet reste soumis à une problématique d'ensablement. En 2024, les opérations ont permis de retirer près de 900 tonnes de sable des fonds marins, pour les répartir sur la plage, en prévision de la saison

estivale.

Cet aléa naturel pose de sérieux problèmes pour le littoral mais aussi pour les plaisanciers basés au port du Rouet. Avec les courants marins et le vent, le sable s'engouffre dans le Rouet, réduisant la profondeur de la mer. Les bateaux se retrouvent parfois empêchés de sortir du port, par manque de profondeur sous-marine.

Aujourd'hui, les travaux de désensablement permettent de résoudre ce problème avant chaque été et de libérer les fonds marins. Très prochainement, des travaux en lien avec la Métropole Aix-Marseille-Provence seront effectués pour réduire ce phénomène de façon pérenne.



«SENSIBILISATION AVANT RÉPRESSION» COMMENT LE PARC MARIN PRÉSERVE NOTRE LITTORAL ?

Avec ses 19 000 hectares, s'étendant de la commune du Rove à Martigues, jusqu'à 6 milles nautiques au large, le Parc Marin de la Côte Bleue est un acteur incontournable de la défense du milieu marin local. À l'approche de l'été, avec l'arrivée du soleil et des vacanciers, nous avons cherché à comprendre la façon dont les agents du Parc Marin agissent pour préserver cet environnement et les innombrables espèces qui le peuplent.

« **Sensibilisation avant répression.** C'est le mot d'ordre du Parc Marin, depuis sa création en 1983 », explique Marie Bravo-Monin, directrice du Parc, avant de poursuivre : « en fait, nous partons du principe que les gens n'ont pas l'intention de dégrader pour dégrader. C'est souvent involontaire. Notre rôle est de **sensibiliser et transmettre des connaissances**, pour que les personnes puissent les acquérir et les développer durablement. » Et cette sensibilisation commence dès le plus jeune âge, auprès des enfants. En 2024, le Parc Marin fête 40 ans de stages de sensibilisation des scolaires. Une volonté des élus, dès l'origine, pour informer les enfants de la Côte Bleue sur leur patrimoine.

Nathan Portes, chargé de la surveillance et des opérations techniques, insiste également sur l'**omniprésence des agents** sur le littoral : « qu'on soit visible ou pas, il y a toujours quelqu'un qui fait de la surveillance. Nos rondes s'effectuent même pendant les week-ends, les jours fériés, très tôt le matin et parfois très tard le soir. Sur la réserve de Carry, au Cap Rousset, il y a une **surveillance de 363 jours par an.** »

Ces efforts constants s'avèrent nécessaires, tout au long de l'année. Avec deux réserves marines sur son territoire d'action, le Parc Marin doit veiller en permanence au respect des règles par les usagers. Même si la répression des infractions finit par s'appliquer dans certains cas, Marie Bravo-Monin souligne que « la seule présence des agents suffit déjà à **réduire le nombre d'infractions.** Ce sont des actions dissuasives, qui s'appliquent aussi sur le reste du territoire de

façon ciblée, en fonction des périodes et des enjeux. »

BRACONNAGE, PÊCHE ILLÉGALE... QUELLES SONT CES INFRACTIONS ?

Les actions assimilées à du braconnage et de la pêche illicite prennent différentes formes en fonction de la saison, des espèces et des lieux. Puisque le Parc Marin opère sur un large territoire, comportant les deux réserves, les **risques d'infraction aux règles sont alors élevés.**

Nathan rappelle que : « dans l'imagerie populaire, le braconnage est un terme fort. On pense alors à un énorme réseau de vente, avec des actions d'envergure menées par les braconniers. Mais littéralement, le **braconnage c'est tout acte de pêche illégale.** N'importe quelle personne qui pose sa canne à pêche dans la réserve et qui ressort avec une girelle commet un acte de braconnage. » En réalité, la pêche illégale s'apparente aux opérations de prélèvement d'une espèce, pendant une période prohibée, et/ou sur un animal protégé, et/ou dans une zone préservée.

Même s'il existe du trafic à grande échelle, il **ne faut pas négliger l'impact du « braconnage ordinaire ».** Sur les espèces côtières, le prélèvement est quasi égalitaire entre pêche professionnelle (60 tonnes pêchées) et pêche de loisir (52 tonnes pêchées). Ce delta très faible signifie que le **braconnage ordinaire peut avoir un impact aussi fort et destructeur** que les trafics plus organisés. Attention donc à votre comportement en mer ou sur la côte !

Ce que vous estimez comme un acte sans

conséquence peut se révéler être une infraction importante.

LES RÈGLES POUR LA PÊCHE DE LOISIR SUR LA CÔTE BLEUE

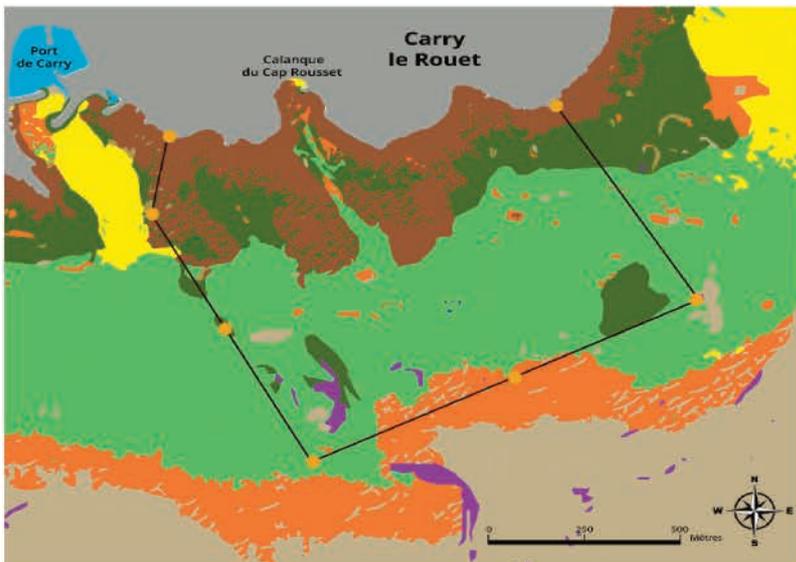
- Des espèces sont protégées à 100% (mérus, corb)
- Des espèces sont extrêmement réglementées (cernier, thon rouge, espadon, oursin)
- Des espèces sont soumises à des tailles minimales de capture et/ou à des quotas

Toutes ces informations sont accessibles sur le site du Parc Marin de la Côte Bleue. Pensez à vous renseigner impérativement avant toute sortie en mer ou sur la côte !

DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES SANCTIONS JUDICIAIRES

Si le Parc Marin mise autant sur la prévention, c'est parce que **les conséquences de ces actes illégaux sont désastreuses.** Pour nous éclaircir, Marie prend l'exemple du **poulpe** : « il faut les laisser tranquille du 1er juin au 31 septembre. C'est la période de reproduction. S'attaquer aux poulpes à ce moment serait terrible pour la survie de l'espèce, car le poulpe ne se reproduit qu'une seule fois dans sa vie. La femelle meurt après l'accouplement, souvent par épuisement pour protéger ses œufs. Si vous aimez le poulpe, il faut impérativement **préserver les femelles du 1er juin au 31 septembre, pour assurer la viabilité de l'espèce.** »

Des exemples comme celui du poulpe, il en existe des centaines dans le milieu marin.



LÉGENDE

- Zone Marine Protégée de Carry le Rouet
- Herbier de Posidonie
- Herbier de Posidonie sur roche
- Matie morte d'herbier de Posidonie
- Coralligène
- Roche
- Sable
- Détritique
- Balisage de la réserve



contre les comportements répréhensibles. À Carry-le-Rouet, les effectifs de la police municipale agissent fréquemment avec ceux du Parc Marin.

Depuis avril dernier, une **garde régionale marine** a également été déployée sur le territoire du Parc Marin. Ce projet européen et régional intervient en soutien aux aires marines protégées.

En parallèle, le Parc Marin de la Côte Bleue bénéficie aussi d'un soutien local. « Sur la Côte Bleue et à Carry, nous avons la chance de

pouvoir compter sur les habitants », souligne la directrice du Parc. D'après Marie Bravo-Monin « cet environnement, ces réserves, font partie de leur quotidien. Pour beaucoup, ce sont **des lieux de transmission et de partage : un bien commun !** » Un vrai réseau de sentinelles, puisqu'il arrive régulièrement que des particuliers participent directement à la surveillance du littoral, voire interviennent pour faire cesser une infraction. Cette participation active à la préservation du milieu marin s'étend aussi chez les **pêcheurs professionnels**, à l'origine du projet : « par exemple, quand ils ont une espèce sous maille, ils vont la remettre à l'eau dans la réserve. C'est leur jardin, qu'ils comptent préserver. »

La zone marine protégée de Carry-le-Rouet, créée en 1983, s'étend sur 85 hectares, entre le Cap de Nantes et l'entrée Est du port de Carry. Elle comporte notamment le Cap Rousset, célèbre pour sa magnifique plage. Les fonds marins y sont très diversifiés, et servent au repeuplement d'espèces marines. Si toutes les formes de prélèvements, ancrages et plongée en scaphandre y sont prohibés, la découverte en masque/tuba est fortement recommandée. Vous pourrez y observer les bénéfices de cette protection : l'effet réserve !

QUE FAIRE À MON ÉCHELLE POUR PRÉSERVER LE MILIEU MARIN ?

Marie et Nathan s'accordent volontiers sur ce point : « il faut absolument **connaître la réglementation**. C'est la première des choses à faire si quelqu'un veut bien agir. » Pour cela, il est désormais très simple de se renseigner. Des **applications gratuites** existent, comme **Nav&Co** ou **Donia**. En un clic, vous accédez à toute la réglementation autour de vous en mer, mise à jour très régulièrement. Toutes les informations capitales sont également disponibles sur le **site du Parc Marin de la Côte Bleue**, ou auprès de votre mairie et de l'Office de tourisme.

Prenez l'habitude, dès une sortie en mer ou sur le littoral, d'**avoir en tête les règles majeures** pour éviter toute atteinte à l'environnement et aux espèces. Bien évidemment, pas de déchets en mer ou par terre. Mais pensez aussi aux tailles minimales de capture, aux limites des réserves marines et aux périodes autorisées.



L'herbier de posidonie, véritable poumon de la mer, en est aussi un bon. Les mouillages excessifs et illégaux participent à l'abrasion de cette plante, et donc à sa destruction, avec d'importantes conséquences environnementales. Un conseil : visez les zones de sables, plus claires. Votre mouillage n'en sera que plus sûr.

Même si le dialogue, la communication et la sensibilisation sont des piliers forts pour lutter contre les mauvais comportements, le volet répression demeure nécessaire. « Pour une espèce protégée ou dans une réserve, **la sanction équivaut à un délit : trois ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende** », avance Nathan. Jusqu'à 22 500 € pour un acte de pêche illégale durant une période réglementée ou dans une zone interdite. Le braconnier passe devant un juge, qui évalue l'impact sur le milieu et tranche sur la sanction. Le juge peut aussi préconiser un stage payant, servant d'alternative aux poursuites. De nombreux textes protègent les milieux et les espèces, notamment le Code rural et de la pêche maritime, le Code de l'environnement ou le Code de la navigation.

LA COOPÉRATION POUR LUTTER CONTRE LES ACTES ILLICITES

Le Parc Marin de la Côte Bleue établit depuis des années une collaboration fructueuse et indispensable **avec les autorités et les services de l'État**. Gendarmerie (maritime et terrestre), Office Français de la Biodiversité (OFB), brigade nautique, affaires maritimes... Les renforts sont nombreux pour intervenir



- LÉGENDE**
- Site Natura 2000 Côte Bleue Marine (Directive Habitats)
 - Zone Marine Protégée du Cap Couronne
 - Zone Marine Protégée de Carry le Rouet
 - Concession du Domaine public Maritime attribuée au Parc Marin de la Côte Bleue
 - Zone de Protection Forte (ZPF)
 - Site classé du massif de la Nerthe
 - Site Natura 2000 terrestre « Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque » (Directive Habitats)
 - Site Natura 2000 terrestre « Falaise de Niolon » (Directive Oiseaux)

SÉCURITÉ : LA GENDARMERIE EN RENFORT À CARRY CET ÉTÉ

Comme l'année dernière, un effectif de Gendarmerie sera détaché à Carry-le-Rouet, du 12 juillet au 18 août. Malgré les Jeux Olympiques de Paris 2024, pour lesquels les forces de sécurité de notre pays sont extrêmement sollicitées, Monsieur le Maire, René-Francis Carpentier, est parvenu à obtenir un renfort de huit gendarmes supplémentaires pour la

période estivale.

Ces gendarmes pourront venir en soutien des effectifs de police municipale de Carry-le-Rouet, notamment dans la sécurisation d'événements majeurs de l'été, la protection des habitants et des touristes et la lutte contre les cambriolages et les actes d'incivisme.

GARDE RÉPUBLICAINE : QUI SONT CES CAVALIERS QUI PATROUILLENT À CARRY ?



Vous les avez peut-être déjà remarqué, sur leurs chevaux, lors d'événements majeurs à Carry-le-Rouet, comme pour les dernières Oursinades. Afin de renforcer la sécurité de la population, la Garde Républicaine déploie parfois sur notre territoire un groupe de cavalerie de Marseille.

Depuis le 1er avril 2019, un groupe de cavalerie est détaché dans la deuxième ville de France, à Marseille. Avec un effectif de 10 gendarmes de la Garde Républicaine et 7 chevaux, l'unité se déplace sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, pour soutenir les brigades de gendarmerie. À Carry-le-Rouet, il arrive que ces cavaliers soient déployés pour assurer diverses missions, en synergie avec les effectifs de Police Municipale, de Gendarmerie et parfois de l'Office National des Forêts (ONF).

DES MISSIONS DIVERSIFIÉES POUR LES CAVALIERS

Au cours de leurs déplacements, les personnels de la Garde Républicaine réalisent avant tout des actions de prévention (cambriolages, incivilités, incendies, etc.) et de sécurisation de grandes manifestations. Ils participent aussi à la surveillance de lieux « sensibles », recevant du public, comme les écoles, les lieux de cultes ou les marchés.

Le rôle de ces équipes montées consiste aussi à mettre en avant la Garde Républicaine, présenter leurs missions et leur quotidien, notamment aux plus jeunes, dans les collèges et lycées ou pendant le Service National Universel (SNU).

À Carry-le-Rouet, le détachement du groupe de cavalerie de Marseille patrouille régulièrement dans le cadre de la prévention des cambriolages, de la sécurisation des stationnements et de la prévention des incendies.

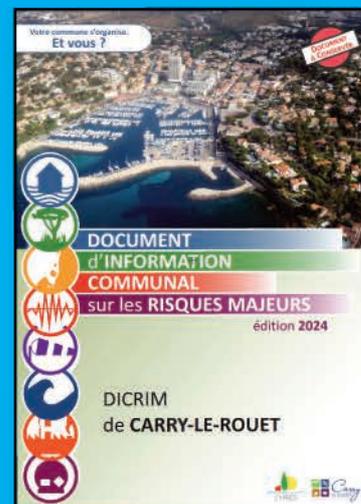
POURQUOI LES BRIGADES À CHEVAL SONT-ELLES EFFICACES ?

Grâce au cheval, le contact avec la population est plus facile (photographies, contact avec les chevaux, etc.). Sur la monture, le cavalier peut voir de loin, derrière les murs des habitations, ce qui s'avère utile pour lutter contre les problèmes de stationnement ou les cambriolages. Par exemple, dans les quartiers résidentiels et les lotissements, le cheval permet de voir dans les jardins des habitations. Dans l'autre sens, la population repère facilement de loin l'équidé et le cavalier, pour les contacter en cas de problème.



Risques majeurs : le DICRIM 2024 disponible

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vient d'être mis à jour pour Carry-le-Rouet. Téléchargeable directement sur le site de la mairie, vous y découvrirez toutes les indications pour réagir aux risques majeurs auxquels notre commune est soumise. Pensez à en prendre connaissance afin de prévenir les dommages que ces situations peuvent engendrer.



CANICULE ET FEUX DE FORÊT: COMMENT ÉVITER LES RISQUES CET ÉTÉ ?

Le 20 juin prochain, nous rentrerons officiellement en saison estivale, jusqu'au 22 septembre. À l'approche des journées ensoleillées, il est indispensable de connaître les bonnes pratiques pour passer un été en toute sérénité.

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.




Agri - Mobilier - Académie

Comme chaque année, la plupart d'entre nous attendent l'été, son soleil et ses journées interminables, pour se détendre et profiter. Mais cette période de l'année comporte aussi son lot de risques propres à notre territoire.

Parmi ces problématiques, les feux de forêt reviennent systématiquement comme risque majeur. La proximité des habitations avec les massifs et la garrigue favorisent les départs de feux et les incendies. Au total, 90 % des départs de feux sont d'origine humaine ! Pour éviter de revivre de terribles épisodes, comme celui de 2016 (près de 450 hectares ravagés), voici quelques conseils à appliquer pendant l'été :

- **Respecter les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) si vous vivez à à moins de 200 mètres des bois et forêts**
- Se renseigner sur l'accès aux massifs forestiers, si vous avez l'intention de randonner (des cartes sont disponibles sur le site de la préfecture)
- **Ne pas jeter ses mégots, que ce soit dans la nature ou en ville, pour éviter les départs de feux**
- Ne pas faire de barbecues ou de feux de camp sur les aires protégées, à moins de 200m de la végétation
- **Ne pas utiliser de feux d'artifice ou de pétards à proximité de la végétation**
- Camper uniquement sur les lieux autorisés et sécurisés
- **Ne pas entreprendre de travaux dans les zones proches des massifs et de la végétation (notamment les travaux avec engins à moteur thermique, comme une débroussailleuse)**

RETOUR DES FORTES CHALEURS : LES GESTES INDISPENSABLES

L'été est parfois aussi synonyme d'un thermomètre qui s'affole, voire d'épisodes caniculaires. L'exposition à la forte chaleur n'est pas quelque chose à prendre à la légère. De sérieuses conséquences peuvent découler des augmentations de température en été. Cependant, des gestes simples permettent de prévenir les dangers liés à la canicule. Il est souvent conseillé de se préparer en amont des fortes chaleurs, pour ne pas subir de plein fouet la canicule.

Pour préserver votre santé, pensez à prendre les habitudes suivantes :

- **Rafraîchir son habitation (fermer les volets et les fenêtres en journée pour conserver une température basse, créer des courants d'air en soirée et tôt le matin)**
- Éviter d'allumer trop souvent les lumières et les appareils électroniques
- **Passer 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**
- S'hydrater régulièrement (entre 1,5L et 2L d'eau par jour) et éviter les boissons sucrées, caféinées et l'alcool
- **Éviter au maximum de sortir en journée (entre 11h et 21h)**
- Porter des vêtements légers et se couvrir la tête

Attention, cette période représente un danger plus prononcé pour les personnes âgées, les personnes vulnérables (femmes enceintes, enfants en bas âge, etc.) et les personnes isolées. Il est nécessaire, plus que jamais, de prendre régulièrement des nouvelles de vos proches, et de les inciter à appliquer ces gestes au quotidien.

Et pensez à vos amis à quatre pattes, qui souffrent également de la chaleur !

TOUT FLAMBER POUR UN BARBECUE ÇA VAUT LE COUP ?

DANS LA NATURE

PAS DE MÉGOT

PAS DE BARBECUE

PAS DE FEU DE CAMP

**SOYONS VIGILANTS
LUTTONS CONTRE LES INCENDIES**



Exposition de Dessins
AUTOUR DE LA DÉFENSE DU DROIT DES ENFANTS

13 Juin
Exposition jusqu'au 30 juin

Vernissage 17h
Office de Tourisme

Infos OFFICE DE TOURISME 04 42 13 20 36

APÉROS MIX

AP MIX ROSÉ
196 - 236 - 2024 #5

SAMEDI 15 JUIN
JEUDI 29 AOÛT

CARRY-LE ROUET
THÉÂTRE DE VERDURE

ENTRÉE GRATUITE - RÉSERVATION INDISPENSABLE CONSEILLÉE
BOUQUET - CONCERT - JEUX EN BOIS - BAR ET RESTAURATION

Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36
06 62 34 79 03
www.newmix.fr

Visite Guidée

16 JUIL.

10h00
Sentier du Léopard
8€ gratuit - 10 ans

BILLETTERIE OFFICE DE TOURISME 04 42 13 20 36

Juin

EXPOSITIONS A LA BERGERIE

DU JEUDI 30 MAI AU MERCREDI 12 JUIN
Danielle OMMÉVAL - 06 13 01 30 47

VENREDI 31 MAI

GALA TRADITIONNEL DE L'UACB
(Union des Arméniens de la Côte Bleue)
Repas composé de spécialités arméniennes
A 19h30 - A la salle du Grand Bleu
Infos : 06 82 87 95 54 - 06 76 44 94 14

SAMEDI 1 JUIN

PLANÈTE PERLES
Ramassage des déchets - De 8h à 12h
Sur la Plage du Rouet et la Plage du Cap Rousset
Infos : Anais BOILLON - 06 24 01 50 91

SAMEDI 1 JUIN

FORUM SECURITE
Différents exposants en lien avec la sécurité :
Police Municipale, Sapeurs-Pompiers, Voisins vigilants, Gendarmerie Nationale, SNSM, AIPEC...
De 10h à 17h - Sur la place Jean Jaurès
Infos : tourisme@otcarrylerouet.fr - 04 42 13 20 36 et Police Municipale - 04 42 13 25 29

DIMANCHE 2 JUIN

STAGE DE YAGA KARI YOGA
2 masterclasses de yoga avec Mika de Brito
De 10h30 à 13h et de 14h30 à 17h
Au Complexe Sportif
Tarif : 35€ la masterclass, 65€ les 2.
Réduction adhérents KariYoga
Billetterie : www.helloasso.com/kariyoga
Infos : KariYoga - 06 62 46 45 85

MERCREDI 5 JUIN

ATELIER CROCHET
A partir de 6 ans - Gratuit, sur inscription
De 16h à 17h30
Infos : bibliotheque-carrylerouet@orange.fr - 04 42 13 25 37

JEUDI 6 JUIN

AVENTURE LITTÉRAIRE
Échanges entre lecteurs autour d'ouvrages divers
Ouvert à tous sur inscription
Théâtre de Verdure, salle 1 - De 14h à 17h
Infos : 04 42 13 25 37 - bibliotheque-carrylerouet@orange.fr

SAMEDI 8 JUIN

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE
Monument aux morts - 11h
Infos : Les anciens combattants 04 42 13 25 28

DU SAMEDI 8 JUIN

AU DIMANCHE 30 JUIN
TOURNOI SENIOR
TENNIS CLUB DE CARRY
De nombreux lots à gagner - Inscription via Ten'up
Infos : Sophie ROINE - 04 42 45 08 20 - tc.carry@fft.fr

SAMEDI 8 JUIN

« VOCALIZ EN CHANSONS »
Au profit de la recherche médicale
Restauration et Buvette sur place
Sur réservation
Adultes 15 € - Jusqu'à 10 ans 10 €
Théâtre de Verdure - 19h

Infos : www.association-vocaliz.com - vocaliz@gmx.fr - 06 09 94 23 30

SAMEDI 8 JUIN

ROTARY CLUB DE CARRY COTE BLEUE
La manifestation du vin rosé
De nombreux vignerons producteurs de vins Rosé ainsi que quelques exposants de produits de bouche pour accompagner.
Samedi 10h inauguration par M. Le Maire
Puis ouverture du salon de 11h à 19h
Sur la place Jean Jaurès
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36
www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

LUNDI 10 JUIN

CHORALE ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

MARDI 11 JUIN

CHORALE ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

JEUDI 13 JUIN

THEATRE DE L'ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

VENREDI 14 JUIN

CEREMONIE DE L'ECOLE
Remise des prix des CM2
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

SAMEDI 15 JUIN

APEROS MIX
Animation familial Dj et jeux pour enfants
Restauration sur place
Au Théâtre de Verdure - De 19h à 23h
Infos : www.newmix.fr - 06 62 34 79 03

DU JEUDI 13 JUIN AU MERCREDI 26 JUIN

EXPOSITION DU PHOTO CLUB
CARRY-COTE BLEUE « La pose longue »
Vernissage le samedi 15 juin à 11h
Entrée gratuite - La Bergerie
Tous les jours de 15h à 19h
Infos : Frank DEVOS - 06 71 12 77 19

SAMEDI 15 JUIN

GALA STUDIO CONTINUUM
Sur réservation - Tarif : 5 € à partir de 8 ans
Théâtre de Verdure - A partir de 19h30
Infos : Ariane DESAUTELS - 06 27 46 82 30

LUNDI 17 JUIN

CHORALE ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

MARDI 18 JUIN

CHORALE ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

MARDI 18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
Stèle du Général de Gaulle - 18h
Infos : Les anciens combattants 04 42 13 25 28

JEUDI 20 JUIN

CIRQUE ECOLE
Au Théâtre de Verdure - De 17h30 à 20h30
Infos : Mme CRONIE 04 42 44 70 98

VENREDI 21 JUIN

JOURNÉE A GORDES - ES13
Visite du village des Bories
Repas au restaurant « le puits fleuripour »
Prix 51€ par personne
Infos : Josy 06 67 67 64 73

VENREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
21h30 - 23h30: Live the Wiz
23h30 - 1h: DJ Aaron - Gratuit
Sur la Place Jean Jaurès
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

SAMEDI 22 JUIN

BÉNÉDICTION DES BATEAUX
Sur le port - 10h
Infos : Société Nautique de Carry - 04 42 45 13 12 - snccarry@orange.fr

DIMANCHE 23 JUIN

MARCHE DE PRINTEMPS LE SALON DE MANON
Du Bio du Local et du Made in France
Marché bio, nature, producteurs, artisans créateurs
Gratuit - Sur le port - De 10h à 18h
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

MARDI 25 JUIN

GALA DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Gratuit - Théâtre de Verdure - 18h30
Infos : Jean Christophe MAURICE - 06 46 27 67 11 - emc@mairie-carrylerouet.fr

MERCREDI 26 JUIN

ATELIER CROCHET
A partir de 6 ans
Gratuit, sur inscription - De 16h à 17h30
Infos : bibliotheque-carrylerouet@orange.fr 04 42 13 25 37

SAMEDI 29 JUIN

SOIRÉE BLANCHE
DJ Spectacle Tour du Monde - Mini feu d'artifice
Places limitées sur inscription - Gratuit
Espace Roger Grange - 19h
Infos : Pôle Festivités - 04 42 13 25 40 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

INITIATION AU BRIDGE

TOUS LES MERCREDIS
Cours d'initiation/découverte gratuits
Théâtre de Verdure - 18h
Infos : bridgeclub.carry@gmail.com

Juillet

A PARTIR DU 30 JUIN JUSQU'AU 29 AOÛT

MARCHE NOCTURNE
Les Dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis
Gratuit - Sur le port - 17h
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

AGENDA

L'ART S'INVITE EN TERRASSE
19 JUIL
18h - gratuit
Démo en direct d'un artiste
Apéritif en musique
Parvis de l'Office de Tourisme
INFO OFFICE DE TOURISME 04 42 13 20 36

Ils s'étaient dit : "rendez-vous dans 10 ans..."
Même jour même heure
Une comédie de Julien Sigales
Mise en scène Dominique LAMOUR
Infos et Billetterie : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36

Les Pavés de l'Ours
Une comédie de **FEYDEAU**
David Blanc
Thomas Duman
Natacha Sardou
Infos et Billetterie : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36

**DU MARDI 2 JUILLET AU VENDREDI 5 JUILLET
FESTIVAL DE JAZZ**

MARDI 2 : Cathy Nanoglou Quintet hommage à Billy Holliday suivi de Sandra Mounan hommage à Nina Simone
MERCREDI 3 : Yves Scotto Trio hommage à Monty Alexander suivi de Mademoiselle 4 set
JEUDI 4 : Sylvain Azad quartet hommage à Chet Baker suivi de Lucie
VENDREDI 5 : Big Band les vieilles canailles suivi de Daniel Scaturro
Théâtre de Verdure - 19h
Tarifs : 10€ le mardi, mercredi jeudi 15€ le vendredi - 40€ les 4 soirs
Infos : Carry Culture Loisirs - André CRESCI
06 20 10 89 37 - 06 63 99 52 57

SAMEDI 6 JUILLET

ZIZE « 100 Marseillaise »
Place libre au tarif de 20€ par personne (plus frais de réservation)
Au Théâtre de Verdure - A partir de 21h
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr
DIMANCHE 7 JUILLET
AMAURY VASSILI
Tarif : 27€ par personne (plus frais de réservation) place libre
Théâtre de verdure - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

LUNDI 8 JUILLET

GOSPEL
Tarif : 15€ - Théâtre de Verdure - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

EXPOSITIONS A LA BERGERIE

DU JEUDI 18 JUILLET AU MERCREDI 24 JUILLET
Association Attrait pour Trait - 06 10 49 09 32

MARDI 9 JUILLET

VISITE GUIDÉE TOURISTIQUE
Chapelle notre Dame du Rouet, cocktail apéritif-coucher de soleil
Ouvert à tous sur inscription, places limitées
Tarif 10 € et gratuit pour les moins de 10 ans 17h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

VENDREDI 12 JUILLET

DJ Jean Marc Sicky
Gratuit - Sur le port - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

SAMEDI 13 JUILLET

CONCERT ELOYSE
Gratuit - Sur le port - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

DIMANCHE 14 JUILLET

SOIREE DJ
Retransmission de la Final de l'Euro Mini Feu d'artifice - Gratuit
Espace Roger Grange
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

MARDI 16 JUILLET

VISITE GUIDÉE TOURISTIQUE
Sentier du lézard
Ouvert à tous sur inscription, places limitées
Tarif 8 € et gratuit pour les moins de 10 ans 10h
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

MERCREDI 17 JUILLET

FESTIVAL DES COMEDIES DE CARRY
18h : « La Vallée des Dragons »
21h : « Rencard en terre inconnue »
Tarif : 15€ et 12€ tarifs réduits
Théâtre de Verdure
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

VENDREDI 19 JUILLET

L'ART S'INVITE EN TERRASSE
Apéritif et démonstration en direct
Sur le parvis de l'Office de Tourisme - 18h Gratuit
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

VENDREDI 19 JUILLET

CONCERT BIG FISH
Pop Rock - Gratuit - Sur le port - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

SAMEDI 20 JUILLET

CONCERT CLAUDE FRANCOIS
Gratuit - Sur le port - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

MARDI 23 JUILLET

VISITE GUIDÉE TOURISTIQUE
Chapelle notre Dame du Rouet, cocktail apéritif-coucher de soleil
Ouvert à tous sur inscription, places limitées
Tarif 10 € et gratuit pour les moins de 10 ans 17h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

MERCREDI 24 JUILLET

FESTIVAL DES COMEDIES DE CARRY
18h : « Le coffre magique »
21h : « Même jour même heure »
Tarif : 15€ et 12€ tarifs réduits - Théâtre de Verdure
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

VENDREDI 26 JUILLET

CONCERT MENCONI
Tarif : 20€ - Théâtre de Verdure - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

SAMEDI 27 JUILLET

CONCERT GECO
Gratuit - Sur le port - 21h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

SAMEDI 31 JUILLET

FESTIVAL DES COMEDIES DE CARRY
18h : « magicien Thibaut Del Corral »
21h : « Les pavés de l'ours »
Tarif : 15€ et 12€ tarifs réduits - Théâtre de Verdure
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

ACCUEIL DE LOISIRS DE CARRY

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT
Accueil des enfants scolarisés de 3 à 12 ans
Pours des baignade surveillée, activités sportives, créatives, culturelles, etc...
De 8h à 18h
Infos : christine Henry ou Romain Fage - 06 61 84 65 59

DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE MARINE

TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS MATIN DE JUILLET
Gratuit sur réservation à l'office de tourisme
Plage du Cap Roussel
Samedi 9h30, 10h30 et 11h30
Jeudi 10h30 et 11h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36
www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

ATELIERS LUDIQUES

TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI DE JUILLET
Gratuit sur réservation à l'office de tourisme
Observatoire du Parc Marin au Rouet
A partir de 6 ans
De 15h à 16h30
Infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36
www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

LES POTS D'ACCUEIL DU LUNDI

Accueil des nouveaux vacanciers pour leur présenter toute l'offre touristique qui s'offre à eux
durant un apéritif de bienvenue
TOUS LES LUNDIS DE JUILLET ET D'AOÛT
17h - A l'Office de Tourisme de Carry-le-Rouet
infos : Office de Tourisme - 04 42 13 20 36 - www.otcarrylerouet.fr - tourisme@otcarrylerouet.fr

EXPOSITION PERMANENTE

Pavillon des Arts
Exposition d'artistes peintres et sculpteurs de renommée internationale
DU MARDI AU VENDREDI DE 15H À 19H
SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 15H À 19H
Entrée gratuite
Infos : Association Pro Arts Lacydon - 04 42 45 61 31 - www.pavillondesarts.fr

ECOLE DE VOILE AVCR

Stage pour les enfants, ados et adultes
TOUS LES LUNDIS AUX VENDREDIS
Dériveur, planche à voile, multi activités, optimist, pico
Infos : 06 48 19 95 25 - www.avcr.fr

TENNIS CLUB DE CARRY

Les doubles conviviaux
TOUS LES MARDIS ET LES JEUDIS
De 19h à 21h
Au club de tennis de carry
Participation de 3€
Infos : Sophie ROINE - 04 42 45 08 20 - tc.carry@fft.fr

VOYAGEGROUPE AMICAL

DU SAMEDI 7 AU MARDI 17 DÉCEMBRE
Voyage Sabardu au MEXIQUE
11 jours pour 2299€, avions vols réguliers
Programme sur demande
Infos : Chantal - 06 62 31 58 85

CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS : TOUT SAVOIR AVANT L'ÉTÉ

Entre le 1er juin et le 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral, pour éviter tout incident.

NIVEAU VERT

Vous pouvez vous balader toute la journée.

NIVEAU JAUNE

Risque modéré. Vous pouvez vous balader toute la journée.

NIVEAU ROUGE

L'accès, y compris par la mer, la circulation et la présence des personnes dans les massifs forestiers sont interdits toute la journée.

SAISON ESTIVALE : DE NOUVEAUX HORAIRES À VOTRE OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme et la boutique passent aux horaires d'été ! A partir du 1er juin et jusqu'au 30 septembre, notre équipe vous accueille 7J/7.

Du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Dimanches et jours fériés, de 9h30 à 12h30

Retrouvez nos nouveautés de l'été dans notre boutique, découvrez les producteurs et artisans locaux et rapportez un souvenir de vos vacances ! Les soldes d'été se déroulent du mercredi 26 juin au mardi 23 juillet 2024.

SORTIE EN ÉTÉ : ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

A l'approche de la saison estivale, vous devez redoubler de vigilance lors de vos promenades, en raison des fortes chaleurs. Anticipez vos sorties en forêt et consultez la météo du jour avant de prendre la route. Il est aussi important d'emporter un équipement adapté (portable, eau, chapeau crème solaire, veste, etc.) et de prévenir votre entourage de votre itinéraire. Pour profiter en toute sécurité, ne quittez jamais les chemins balisés, qui vous permettent de suivre une route sûre et d'éviter les accidents.

Concernant les risques d'incendie, il est impératif de respecter votre environnement. Interdiction formelle de fumer, jeter vos mégots par terre ou d'allumer un feu. Et pour conserver la beauté de notre territoire, veillez à ramasser vos déchets et à ne couper ni arbre ni plante.

Numéro d'urgence : 112

L'ART S'INVITE EN TERRASSE !

Rendez-vous sur le parvis de l'Office de Tourisme, pour une démonstration en direct par un artiste peintre ou un sculpteur, accompagné par un groupe musical, le tout autour d'un apéritif.

L'ART S'INVITE EN TERRASSE

19 JUIL.

18h - gratuit
Démo en direct d'un artiste
Apéritif en musique
Parvis de l'Office de Tourisme

INFO OFFICE DE TOURISME 04 42 13 20 36

Vendredi 19 juillet

Parvis de l'Office
de Tourisme
18h, Gratuit

Vendredi 9 août

Parvis de l'Office
de Tourisme
18h, Gratuit

NOUVEAU !

LES POTS D'ACCUEIL DU LUNDI

Toujours plus soucieux de répondre à vos attentes et de vous informer au mieux, nous vous donnons rendez-vous chaque lundi, sur le parvis de l'Office de Tourisme, pour vous présenter les activités de la semaine autour d'un pot d'accueil. A cette occasion nous serons accompagnés par certains prestataires d'activités qui pourront vous renseigner sur leurs animations.

LES ANIMATIONS DE L'OFFICE

Une exposition de dessins autour de la défense des droits des enfants aura lieu en juin 2024. Assistez au vernissage le jeudi 13 juin, à 17h à l'Office de Tourisme. Pas de panique, l'exposition sera visible jusqu'au 30 juin, avec entrée libre, aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

L'OFFICE DE TOURISME DÉVELOPPE LE TOURISME D'AFFAIRES

Nous lançons notre brochure sur le tourisme d'affaires ! Découvrez notre offre à destination de vos entreprises pour vos congrès, séminaires, team building, événements privés. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour obtenir un devis personnalisé.



TOURISME
Tourisme



NOUVEAU !

LES VISITES GUIDÉES DES RICHESSES DE CARRY-LE-ROUET REPRENNENT !

Partez à la découverte de notre patrimoine local accompagné de Valérie, guide professionnelle, qui pourra répondre à toutes vos questions !

Mardi 9 juillet : 17h30 Chapelle du Rouet avec cocktail apéritif-coucher de soleil - Tarif 10€, Gratuit -10 ans

Mardi 23 juillet : 17h30 Chapelle du Rouet avec cocktail apéritif-coucher de soleil - Tarif 10€, Gratuit -10 ans

Mardi 16 juillet : 10h Sentier du lézard - Tarif 8€, Gratuit -10ans

Mardi 6 août : 17h30 Chapelle du Rouet avec cocktail apéritif-coucher de soleil - Tarif 10€, Gratuit -10 ans

Mardi 13 août : 10h Sentier du lézard - Tarif 8€, Gratuit -10ans

Mardi 20 août : 17h30 Chapelle du Rouet avec cocktail apéritif-coucher de soleil - Tarif 10€, Gratuit -10 ans

RETRO

Rétro



Atelier de Dessin Unicef



Aloha Skateboard Cup



Carnaval de l'Ecole



Concert pour Enfants Carry Espoir



Vote du prix littéraire Unicef



Marché du printemps



Fête du Vélo



Job Dating
Hôtellerie
Restauration



Auditions
de l'Ecole
de Musique



La Calanquaise



Mots Fléchés

MIS À JOUR NOVICE	NOMMAIS DÉPARTE- MENT 50	GRAND NOMBRE CAPITALE SCANDINAVE	ILE DE FRANCE SUPPORT DE BALLE	MANGEUSE DE POMME	PORTÉ EN TROMPHE GRAND VEGETAL	MANGEUSE DE LAINE DOULOUREUX	RACONTE L'HISTOIRE
				TRAITEMENT PREVENTIF EURONT UNE IDEE			
SERPENT FERME LA QUEULE DU CHIEN			ALLA DANS LE MUR VOIES DE PASSAGE				
				JOUA DANS LES TONTONS FLINGUEURS			
PETIT COIN	PRÉNOM FEMMIN FILLE DE CARACTÈRE		LIERAS CRI D'AR- CHIMEDE				NYPHPE DES EAUX
		SOUTENUES ION NÉGATIF			PROVIENT TITRE DE COUR		
MÉCHANTES CAPITALE BIÉLORUSSE					GRANDE ÉCOLE GROS MANGEUR		CONTESTÉS
			INSTRUMENT À VENT	VILLE DU BRÉSIL		SUPPORT DE QUILLE MARIN EN CUISINE	
RAPPORT EN MATHS SUR L'ÉCHIQUEUR		ILES FLOTTANTES NÉGATION					POSSEDE PRONOM PERSONNEL
			D'ACCORD	VER MARIN			
QUI MONTE À LA TÊTE					PRONOM PERSONNEL		

Carry-le-Rouet sur les Réseaux Sociaux

Divertissement



INSTAGRAM



Ville

Office de Tourisme



FACEBOOK



Ville

Office de Tourisme



TIKTOK



Office de Tourisme



Numéros Utiles

NUMÉROS D'URGENCE



- › Samu 15
- › Police secours 17
- › Sapeurs- pompiers 18
- › Urgence personnes
sourdes et malentendantes 114
- › Pharmacie de garde 3237
- › Urgences Mairie 24/24 06 89 95 62 63

NUMÉROS UTILES



- › Police Municipale 04 42 44 64 75
- › Objets trouvés 04 42 13 25 29
- › Mairie 04 42 13 25 25
- › CCAS 04 42 13 25 27
- › Pôle Population 04 42 13 25 18
- › Urbanisme 04 42 13 25 20
- › Office de Tourisme 04 42 13 20 36
- › Centre Technique 04 42 13 23 10

ILS NOUS ONT REJOINTS

Le **31/12/2023** Astrée Pont

Le **09/02/2024** Ange Quiriconi

Le **14/03/2024** Kalie Vuillod

*Nous félicitons les heureux parents
et souhaitons beaucoup de bonheur
aux nouveaux petits Carryens.*

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le **29/02/2024** Milland Martine épouse Biso

Le **15/03/2024** Ferrer Anny veuve Clauzier

Le **01/03/2024** Servan Claudette veuve Marchand

Le **22/03/2024** Marius Daioglou

Le **23/03/2024** Jacques Donat

Le **24/03/2024** Richard Pons

Le **02/04/2024** Lucette Champion

*Nous présentons nos plus sincère
condoléances aux familles.*

Pensez à envoyer uniquement les décès à :
direction.generale@ch-martigues.fr



Solution Mots Fléchés

S	E	L	E	T	N	V	R	A	N	T	E	N	I	N	E
D	E	I	D	E	R	S	K	O	K	N	O	I	P	I	N
A	I	S	G	B	E	R	G	S	P	I	C	E	R	B	E
N	T	I	O	R	I	O	R	K	S	N	M	I	N	W	M
A	N	A	E	S	S	E	S	E	N	I	H	A	V	A	I
E	N	E	M	A	N	E	S	E	S	A	I	D	E	C	W
R	S	A	S	N	I	R	A	S	E	L	S	A	V	A	R
R	B	L	E	R	E	B	L	I	E	R	E	M	S	E	L
A	C	T	A	P	E	R	C	U	T	A	V	I	P	E	R
C	A	C	I	N	E	V	A	C	I	N	E	O	P	H	E
M	A	E	R	A	M	R	A	M	R	A	M	R	A	M	R

LE MOT DU MAIRE

De quel avertissement parlez-vous Monsieur Trapy ?

Non seulement Monsieur le Préfet n'émet pas d'avertissement, il émet éventuellement une lettre d'observation, mais, à ce jour, nous n'avons eu aucun échange concernant la liberté d'expression de nos membres d'opposition avec Monsieur le Préfet.

Je vous rappelle l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal se rapportant au magazine municipal :

« Le texte ne devra pas excéder 1200 caractères dactylographiés, police Arial 12, espaces compris retranscrits ensuite sur la revue. Le Maire qui est le directeur de la publication se réserve le droit, lorsque le texte proposé par le groupe non majoritaire est susceptible de comporter des allégations à caractère injurieux ou diffamatoire d'en refuser la publication.

Dans ce cas le groupe en serait immédiatement avisé.

Le Maire ou le groupe majoritaire se réserve (si besoin en était) le droit de répondre à l'article déposé par le(s) groupe(s) non majoritaire(s).

Le texte devra parvenir au Maire au moins un mois avant la date de chaque parution. »

Il n'est donc pas prévu l'insertion de photographie ou d'image mais seulement du texte.

Comme indiqué dans la tribune de notre précédent magazine, nous ne nions pas les problématiques rencontrées dans le gymnase et pour lesquelles, en tant que conseiller municipal délégué aux grands travaux, vous étiez non seulement au courant mais également responsable.

En application de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 qui instaure un droit d'accès des citoyens aux documents administratifs : **« Toute personne peut obtenir communication des documents détenus par une administration. »**

Par conséquent, les élus d'opposition n'ont pas à exiger ou à sommer le Maire de quoique ce soit. Une simple demande d'un citoyen auprès de l'administration permettra de consulter les documents administratifs en référence.

Pour rappel, la notion de fraude peut être défini de la manière suivante : **« il s'agit d'un acte qui a été réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à surprendre un consentement, à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des lois. »**

En l'espèce, ce n'est pas le cas, nous ne cherchons qu'à apporter des réponses claires aux administrés au vu de la réalité des faits sans tenter de les enjoliver ou de les modifier, ces dernières étant toujours étayées par des éléments factuels et qui, si elles ne vous satisfont pas n'en deviennent pas pour autant mensongères.

Il est grand temps de cesser ces enfantillages et, puisque vous n'arrivez pas à adopter un rôle politique constructif, laissez l'équipe de la majorité continuer à œuvrer dans l'intérêt des Carryennes et des Carryens.

Le Maire
René-Francis Carpentier

Mr le Maire

Qu'avons-nous fait pour que la liberté d'expression soit encore écorchée, malgré déjà un avertissement du Préfet.

Vous avez, ce qui est proscrit :

Modifié notre écrit en supprimant nos preuves par les images

Répondu directement à notre tribune, et sans parallélisme des formes, alors que vous ne pouvez pas le faire dans le même bulletin

En quoi nos propos étaient-ils fantaisistes ?

Ne fait-il pas 8°C dans le gymnase en hiver?

La loi n'impose-t-elle pas 14°C dans les locaux d'activités sportives autres que les salles de gymnastique au sol?

Niez-vous avoir dit que les Carryens n'avaient qu'à serrer les dents?

N'avez-vous pas loué un chauffage fuel pour vos vœux?

Propos que les Carryens auraient pu vérifier si vous n'aviez pas supprimé nos images

Le gymnase n'a-t-il pas

une chaudière à pellet?

Ce sont les vôtres qui sont mensongers !

La tête de liste vous somme ainsi de produire la délégation signée de sa main, et la preuve de sa rémunération.

La preuve se fera donc par l'image, si image il y a, pour couper toute rumeur.

Il est dommageable que vous ayez utilisé en fraude votre droit de réponse pour véhiculer de fausses informations, plutôt que d'apporter de vraies réponses

Carry Cap 2020 - J.C. Trapy, D. Livon, D. Michel, J.C. Austry, M. Chiaradia, A. Montagnac

Chères Carryennes, Chers Carryens, mes Amis,

Les votes des Conseillers municipaux lors des derniers Conseils sont très révélateurs. Je représente seul l'opposition à Carry-le-Rouet, malgré mon désir d'ouverture. Monsieur le Maire a très bien compris, il vous l'a montré dans sa dernière présentation.

La liberté d'expression politique doit exister sans craindre les menaces de mort, de coups et de dom-

mages matériels et je ne les craindrai jamais.

C'est l'anniversaire des 10 ans de mon élection comme Conseiller municipal pour une vie meilleur à Carry-le-Rouet, je ne lâcherai rien. Je suis convaincu que mon village mérite mieux. L'Ancien l'a compris.

Ne désespérez pas, le ciel s'éclaircit, ce que nous avions prévu depuis très longtemps va peut-être arriver.

L'intérêt général vaincra de tous les petits intérêts particuliers.

Rejoignez-nous et participez, les Carryens vous en seront reconnaissants. Imaginez la tête de certains quand ils comprendront que la fête est finie.

Votre Conseiller municipal,

Jean-François MARZA

Tél: 06.13.61.49.65 email: jfmarza@gmail.com

Jean-François Marza

Juillet

CONCERTS

Vendredis & Samedis

MARCHÉS NOCTURNES

du dimanche au jeudi

ZIZE

6 JUILLET

AMAURY VASSILI

7 JUILLET

MENCONI

26 JUILLET